



Bulletin d'information

SOS Ecoles de Montagne

Association loi 1901 oeuvrant pour la défense et la promotion des établissements publics scolaires de la zone de montagne de la Hte-Garonne

L'édito

Le voici ce second bulletin d'info de l'association SOS Ecoles de montagne. Tout frais, tout neuf, il fait le point sur l'année qui s'est écoulée, ses bonnes et mauvaises nouvelles, ses espoirs, ses efforts, ses luttes et sur le travail qu'il reste à accomplir jusqu'à la « zone de montagne ». Cette fameuse zone que nous réclamons depuis bientôt trois ans pour qu'enfin on reconnaisse à Toulouse que la vie en montagne est moins plane que celle de la ville.

Si certains d'entre nous ont pris un repos bien mérité après les combats du printemps dernier, nous profitons d'une rentrée sereine, sans menace immédiate, pour repartir de plus belle à l'assaut de l'Inspection Académique. Que les bonnes volontés et les bonnes idées se manifestent, chacun à son rôle à jouer pour que nos enfants continuent d'apprendre ici dans de bonnes conditions.

Retrouvons-nous pour l'assemblée générale du 16 janvier et régalaons les yeux, les oreilles et la sensibilité de nos petits bouts lors du spectacle qui suivra.

Et n'oublions pas de renouveler notre adhésion pour 2010 !

Quand SOS rencontre M. l'Inspecteur

Le 17 décembre 2008, après un an de tractations, nous avons rencontré M. Baglan, Inspecteur d'Académie de son état. L'entrevue ne peut être classée comme une rencontre amicale ou agréable, mais enfin, nous avons réussi à dire ce que nous voulions.

En réponse, M. Baglan affirme ne pas être hostile à définir des seuils différents pour nos établissements. A nous de lui apporter la preuve que nos cantons sont classés en zone de montagnes. Ce document, disponible à la DDA (bât. A de la cité administrative), est transmis par nos soins à l'inspection académique (bât. F de la susdite cité administrative). Le Conseil Général a également envoyé l'arrêté préfectoral en question. Depuis : silence radio de l'Académie. La Préfecture a, elle aussi, demandé des explications. Elle a relancé M. Baglan. Toujours rien. Nous lui avons récemment envoyé un courrier demandant une concertation. Sans résultat jusqu'à aujourd'hui.

Patience et entêtement étant nos principaux traits de caractère, que M. l'Inspecteur d'Académie n'espère pas bêtement que nous allons finir par abandonner !



Sommaire

Rencontre avec l'IA p. 1

Les postes supprimés et sauvés en 2009 p. 2 et 3

Les zones de montagne dans Midi-Pyrénées p. 4

Billet d'humeur p. 5

Convocation pour l'AG p. 6

Spectacle p. 6

Les Frontignes, même combat

Bienvenue aux écoles, communes et habitants des Frontignes qui ont été invités à rejoindre SOS, ainsi qu'il en a été décidé lors de l'AG de janvier 2009.

Nous contacter



SOS Ecoles de montagne
Mairie
31110 Juzet de Luchon



06 88 30 00 20



ecolesmontagne@laposte.net



www://ecolesdemontagne.blogspot.com

A Luchon, 1 infirmière en vaut bien 2 !

La rentrée 2009 s'est effectuée avec un poste temps plein d'infirmière en moins sur la cité scolaire de Luchon. Cette suppression de poste a entraîné une réorganisation du service de soins sur l'établissement. Actuellement, la répartition s'effectue selon les modalités suivantes : présence sur le collège et le lycée le matin et sur le lycée professionnel l'après midi. Les visites sur les écoles maternelles et primaires sont prévues en fin d'année scolaire, probablement aux mois de mai et de juin.

La perte du poste génère de véritables difficultés à assurer un suivi régulier des élèves (entretiens moins fréquents, liens avec les familles plus diffus, repérages moins rapide de situations d'élèves en difficulté, accompagnement et organisation des Protocoles d'Accompagnement Individualisé rallongés, ...) ainsi qu'une augmentation sensible des retours au domicile pour les élèves qui, auparavant, demeuraient sur la cité scolaire (principalement les élèves internes). Le suivi des élèves internes est également beaucoup plus compliqué dans la mesure où l'infirmier n'est ouverte que le mercredi soir (traitements médicaux et suivis divers).

Cette situation est d'autant plus lourde en ce début d'année qu'elle s'accompagne de la réquisition deux jours par semaines de l'infirmière et du médecin scolaire en raison de la grippe AH1N1.

CLAP de fin

Mars. Le printemps arrive, les arbres et les fleurs se réveillent.

A Toulouse, on prépare la carte scolaire.

A SOS, on attend de pied ferme. Qui va être mangé cette année ? Les effectifs ne sont pas mauvais, on est confiant.

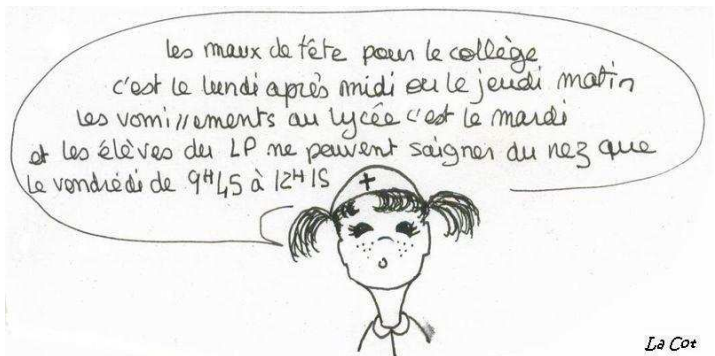
Et bien si, c'est tombé sur Saint-Béat. Fermeture du poste de CLAP.

Petit rappel : en février 2008, 4 classes étaient menacées de fermeture dans le primaire (RPI Oô-Cazeaux, Sengouagnet, St-Béat, St-Mamet). En mars, les parents d'élèves, les enseignants, les élus se mobilisent. Résultat : plus aucune classe n'est fermée. Même à St-Béat, où les effectifs étaient pourtant faibles. Par une pirouette dont il a le secret, l'Inspecteur d'Académie transforme un poste d'enseignant à l'école de St-Béat en poste de CLAP (un enseignant supplémentaire pour alléger les effectifs dans chaque classe et permettre ainsi de mieux intégrer les enfants de la CLIS (Classe d'Intégration Scolaire)). Un poste fermé et un poste ouvert, il retombe sur ses pattes. L'organisation choisie par les enseignants permet de meilleures conditions de travail, tout le monde est content.

Mais, on s'en doutait, cela n'allait pas durer. En 2009, l'Inspecteur d'Académie – toujours lui – décide qu'il faut fermer le poste de CLAP, celui-là même qu'il avait ouvert l'année précédente. Entre temps, les effectifs n'ont pas diminué. Mais alors, Monsieur l'Inspecteur, pourquoi retirer ce qui fonctionne ?

Avec les parents d'élèves et les enseignants de l'école, nous nous mettons au travail. Pas de temps à perdre, la décision sera entérinée dans une semaine. 1. Informer : les parents d'élèves, les élus, la population locale. 2. Médiatiser : dans les journaux locaux. 3. Agir : manifestation dans les rues de St-Béat avec distribution de tracts aux automobilistes, envoi massif de courriers ou courriels à l'Inspection. Pour finir, nous invitons l'IA à venir nous expliquer autour d'une tasse de thé ce que personne ne comprend ou n'ose comprendre. Il n'est pas venu, ne s'est pas excusé. Toujours est-il que le poste a bien été supprimé, mais une classe a été ouverte à la place.

Un poste fermé, un poste ouvert. Ca ne vous rappelle rien ?



La Cot

Tout doit disparaître : un Agent comptable bradé, un !

En février 2008 nous apprenions la volonté de l'inspection académique de supprimer le poste d'agent comptable du lycée de Luchon. SOS écoles de montagnes a fédéré la FCPE et la PEEP pour mobiliser la population, les élus et les médias.

Le rectorat voulait créer un pôle d'agence comptable à Gourdan Polignan. Ainsi les établissements de Luchon et le GRETA auraient été gérés depuis Gourdan ! Et surtout, cela aurait signifié la fin des classes européennes : la gestion des budgets européens nécessite un agent comptable disponible. L'union a fait la force et l'émoi suscité a suffi pour faire reculer le Recteur. Quand même !



La Cot



La Cot

Saint-Béat : premier collège de Haute-Garonne sans CPE

A peine le poste de Saint-Béat au primaire est-il sauvé que M. le Recteur décide de supprimer le poste de CPE du collège de Saint-Béat. La motivation est encore une fois bien loin de la pédagogie : suppression d'un poste due au faible effectif du collège. A quand les demi cours de maths ou les moitiés de plateaux repas ?

La riposte est immédiate. M. Auban réuni tous les élus, qui répondent présents. Les parents d'élèves réagissent et forment un comité d'action et SOS apporte sa logistique et son énergie coordinatrice. Puis M. Auban se rend au Rectorat. A sa sortie, il déclare que notre combat est perdu d'avance. La population organise un blocage de l'accès à l'Espagne deux samedis de suite, 1380 signatures de la pétition de soutien sont obtenues, le fonctionnement du collège est bloqué par les parents. La réaction du Rectorat est rapide : fermeture administrative du collège pour des raisons de sécurité. C'est la stupeur ! Tout a été fait pour que les enfants ne soient jamais mis en danger ou n'aient à subir les conséquences du conflit. Au contraire, il y a plus de personnes pour les surveiller en temps de blocage que dans la normale. Et quand le CPE sera parti, avec toutes ses missions de sécurité et de prévention ? Le collège devra fermer ses portes à l'année !!! ... Notez que c'est peut-être bien là que veut en venir M. le Recteur... « Non non et

non » jure indigné M. le Recteur lors d'une entrevue avec les parents pendant les vacances de Pâques. Rassurons nous, il aime follement le collège de Saint-Béat, il s'agit juste de rééquilibrages. D'ailleurs si le collège ne fonctionne pas sans CPE, dans deux ans, juré craché, il nous le rend ! En attendant, SOS organise des cours de rattrapage pour les collégiens pendant les vacances. Des enseignants en activités ou retraités, des parents ou des citoyens ont donné bénévolement des cours de soutien. Darcos en a rêvé, SOS l'a fait ! Est-ce parce qu'on le vaut bien M. Chatel ?



SOS entre dans la « Cour » des grands

Le poste de CPE au collège de Saint-Béat a été supprimé.

Dès l'annonce de cette suppression de poste, « SOS Ecoles de montagne » et le comité d'action du collège ont organisé un remue-ménage incessant et sans précédent pour raisonner le Recteur : blocage du collège, de l'accès en Espagne, AG régulières et médiatisation. Pendant les vacances de Pâques, des cours de soutien ont été mis en place.

Face à cette mobilisation générale, le Recteur campe sur sa position.

Après avoir déposé un recours en justice contre le Rectorat, « SOS Ecoles de montagne » a été convoquée en référé au tribunal administratif de Toulouse le 12 juin 2009. Quelques jours après, l'association était déboutée. Les raisons en étaient vaseuses. Mais nous n'avions pas les moyens financiers de faire un recours en Conseil d'Etat.

De cet échec, nous devons en tirer des leçons. La première : les communes ne nous ont pas soutenu. La deuxième : il existe des gens formidables qui se battent pour l'intérêt général du canton. Enfin, nous savons que si nous devons saisir de nouveau la justice, il nous faudra être épaulés pour le montage du dossier et pour l'audience. Nous avons l'ambition mais il nous faudra des moyens complémentaires. Nous entendons par là plus d'adhésions et plus de personnes actives pour l'association.

Pendant ce temps, A St-Amans-des-Côts, le Recteur change d'avis

Huit collèges ont été touchés par une mesure de suppression de poste de CPE dans la région Midi-Pyrénées. Les plus faibles, avec les effectifs les moins importants.

Mais à St-Amans-des-Côts (12), la mesure de suppression a été annulée. Pas de blocage de route ou d'établissement pourtant. Bizarre, bizarre !



*Voiture vendue,
pare-brise cassé,
nouvelle voiture ...
Adhérent, vous pouvez
demander un nouvel auto-
collant par courrier,
courriel ou téléphone.
Les autocollants sont
aussi en vente (1 €) sur
le blog ou sur demande.
Et tout nouvel adhérent bénéficie d'un auto-
collant gratuit !*

La Haute-Garonne : un département pas comme les autres

Sur le canton d'Aspet, la situation des petites écoles de montagne reste préoccupante. Pour l'école de Sengouagnet, dernière école avant « les cols », regroupant les enfants de 9 communes dispersées le long de la vallée du Ger, le départ à la rentrée prochaine des CM2 vers le collège pourrait suffire à faire chuter l'effectif et menacer une classe d'où l'inquiétude des parents et des enseignants.

Certains logements sociaux ont vu le jour mais l'offre reste encore inférieure à la demande et freine ainsi l'installation de nouvelles familles, alors qu'il faut rappeler la fonction sociale des petites écoles isolées, elles permettent le lien entre les générations et maintiennent l'économie locale.

STOP!!! Aux zones rurales seulement peuplées de populations vieillissantes!

Allons voir ailleurs ce qu'il en est ?

Rappel : l'Ariège et les Hautes-Pyrénées ont obtenus des seuils de fermeture inférieurs.

Dans le Tarn, qui comprend une zone montagnaise à l'est, il existe depuis 2006 une commission composée d'élus, d'enseignants et de parents qui a élaboré une charte prenant en considération tous les caractères sociaux et géographiques qui composent la zone, elle est étudiée deux fois par an avec l'IA du Tarn.

Cette charte pourrait être une piste de travail à approfondir pour notre département où l'énorme disparité entre zone urbaine et zone rurale et montagnaise menace les écoles de montagne.



A titre de comparaison

Seuils de fermeture pour une école élémentaire de 3 classes ou plus (effectif par classe après fermeture)

	Ariège	Tarn	Haute-Garonne
zone urbaine	25	27	26
zone rurale / intermédiaire	24		26
zone de montagne / d'altitude	23	23	26

Quelle zone de montagne voulons-nous ?

Cette année a vu enfin la création, par arrêté, le 21 avril 2009 par l'Académie d'une zone pour « les communes d'altitude aux conditions climatiques difficiles ». C'est l'aboutissement d'une concertation entre parents, enseignants, élus et le personnel de l'Inspection. Le seul problème est qu'il s'agit du Tarn...

Dans notre contexte local, après des tentatives de concertations, après des manifestations, la zone de montagne n'est toujours pas en place. Ne cherchons pas à qui la faute mais trouvons quelle voie tenter. Cette assemblée générale nous permettra de faire le point. Qu'attendons-nous de la zone de montagne ? des seuils chiffrés ? d'autres moyens de concertation avec l'administration ? ... Face à la surdité de l'inspection académique, sommes nous prêts à nous engager dans un long combat juridique ?

Donnez votre avis par courrier, courriel, téléphone ou lors de l'Assemblée générale, du

samedi 19 janvier 2010, à 14h30

Pavillon normand – Luchon

L'assemblée générale sera suivie d'un spectacle pour les enfants.
(voir convocation jointe)

Cher Père Noël,

Il paraît que tu as le bras long. Pour Noël, je voudrais juste te demander que tu l'utilises pour qu'on redonne un poste qui vient de nous être volé au collège de Saint-Béat.

Rappelle-toi. L'année dernière, le grand calife de Paris avait trouvé que l'éducation, ça coûtait vraiment trop cher. Alors, pour lui faire plaisir, un autre calife plus petit, celui de Toulouse, avait eu l'idée « géniale » d'investir dans... l'ignorance. Il s'était dit qu'il n'avait qu'à s'essayer sur les bouseux ; c'est plus facile à rouler. Et couic ! il a balayé d'un coup sec le CPE de notre bahut. Les chiffres étaient imparables : trop petits pour être rentables.

Sur le coup, on n'a pas été du tout contents. Pourtant, personne n'aurait imaginé qu'on allait se battre pour un gars réputé comme étant surtout un « distributeur d'heures de colles ». C'est exactement l'opposé qui s'est passé ; sûrement en partie à cause de notre côté montagnol. Mais en plus parce que, vois-tu, justement, elle sert peut-être aussi un peu à ça l'Education, apprendre à réfléchir. Quand même, je suis maintenant assez grande pour comprendre que les CPE n'ont pas été inventés uniquement pour nous embêter, bien au contraire.

D'ailleurs, Papa et Maman aussi, quand ils l'ont appris, étaient drôlement en colère. Ils se sont sentis insultés. Ils ont même demandé à un juge de nous aider. Mais ça n'a pas vraiment marché... pour l'instant en tout cas car on doit avoir une deuxième mi-temps bientôt (chut ! il ne faut pas commenter les décisions de justice).

Pour faire passer la pilule, le vilain de Toulouse en a aussi profité pour exiler le chef d'orchestre du collège. Tu sais, celui qui était un peu bizarre et qui passait son temps à remplir des dossiers sur les gens (à ce qu'on dit). A la place des deux gars, on nous a carrément envoyé Superman. Ca n'a pas été facile d'en trouver un de disponible qui veuille bien venir chez les gueux. Avec celui-là, c'est quand même vachement différent. Lui, il dit bonjour, il est sympa, rigole avec son petit chapeau, joue avec nous, devance ou cède à nos moindres désirs et à ceux des parents, ... C'est clair il a dû être bien briffé par ses grands chefs : mission pas de vagues. A tel point qu'il passe aussi le balai, fait la classe, ... Il est partout je te dis. Pourtant, malgré tous ses efforts, on voit bien que ça part en sucette. Franchement, à ce rythme-là, il va peiner je crois.

Alors, Père Noël, ne nous oublie pas. N'attends pas plus longtemps, je les aime bien tous et je ne voudrais pas que ça tourne mal...

Onime Anne,

élève militante de SOS Ecoles de Montagne

Spectacle musical jeune public



COMPAGNIE ART CORPS ET ART CRUS
05 61 88 80 00 veronique.piat@wanadoo.fr
www.creagire.com

Convocation à l'assemblée générale de SOS Ecoles de montagne

Le samedi 19 janvier 2010, à 14h30
Pavillon normand – Luchon

Ordre du jour

- rapport d'activité et rapport financier 2009
- échanges et vote des orientations et projets pour 2010
- montant des cotisations 2010 (à compter du 01/02/2010)
- vote du budget 2010
- élection des co-présidents (les candidatures seront reçues jusqu'au moment du vote)
- questions diverses

Samedi 16 janvier
à 17 h



Entrées adhérents
5€ adultes - gratuit pour les enfants

Entrées non adhérents
6€ adultes - 3€ enfants

Pavillon normand - Luchon

BULLETIN (à retourner si besoin) par courriel ou courrier

Procuration

Je soussigné (e)

donne procuration à

pour me représenter à l'Assemblée Générale de SOS Ecoles de Montagne du 19/01/2010.

Date et signature

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

A adresser avec le règlement à : **SOS Ecoles de Montagne - Mairie - 31110 Juzet-de-Luchon**

Je désire adhérer en tant que personne physique au titre de :

- Membre : 5 €
- Membre de soutien : 20 €
- Membre bienfaiteur : €

Nom, Prénom

Adresse

Tél.

Courriel

J'autorise « **SOS Ecoles de Montagne** » à publier mon nom au titre de soutien : Oui Non

Fait à

le

Signature